



Conseil de sécurité

Distr. générale
19 avril 2013
Français
Original : anglais

Lettre datée du 15 avril 2013, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la déclaration du Président publiée sous la cote S/PRST/2011/19 sur la réforme du secteur de la sécurité, dans laquelle le Conseil de sécurité m'a prié de lui présenter, début 2013, une analyse de l'appui apporté par l'ONU aux réformes du secteur de la sécurité, notamment en Afrique, et de lui faire des recommandations sur les meilleurs moyens de renforcer la démarche globale suivie en la matière.

Actuellement, les activités de gestion de la réforme du secteur de la sécurité sont menées dans le cadre d'opérations de maintien de la paix, de missions politiques spéciales et d'autres situations, prescrites par le Conseil de sécurité ou recommandées par l'Assemblée générale. La gouvernance du secteur de la sécurité demeure l'un des domaines qui connaissent actuellement le développement le plus rapide à l'ONU, comme en témoignent également de nombreuses résolutions du Conseil.

Depuis juillet 2012, le Groupe de la réforme du secteur de la sécurité du Département des opérations de maintien de la paix a organisé plusieurs consultations comme le lui a demandé le Conseil de sécurité. Ces activités ont tenu compte des relations qui existaient entre l'assistance offerte par l'ONU, d'une part, et, de l'autre, la prévention des conflits et la consolidation de la paix, et également des vues des organes et acteurs concernés du système des Nations Unies lors de l'établissement du rapport.

Parmi les consultations initiales, on pouvait citer notamment l'atelier interinstitutions organisé à l'intention des hauts responsables du secteur de la sécurité en juillet 2012; le groupe d'experts de haut niveau sur les problèmes rencontrés et les occasions à saisir dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité en Afrique de l'Est et le deuxième forum de haut niveau sur la vision africaine de la réforme du secteur de la sécurité, tenus tous deux en octobre 2012; la réunion de haut niveau du Groupe des Amis de la réforme du secteur de la sécurité qui a eu lieu en décembre 2012 ainsi qu'une réunion des hauts responsables du secteur de la sécurité de l'ONU qui s'est déroulée à Genève en mars 2013. Nombre de ces rencontres ont été accueillies par des États Membres et des organisations régionales, dont l'Union africaine, ou organisées en partenariat avec eux. J'ai également sollicité l'avis du Comité spécial des opérations de maintien de la paix, dont le rapport annuel a été publié en septembre 2012.



En outre, le Secrétariat s'attache actuellement à consulter un large éventail de parties prenantes en mettant l'accent sur les données d'expérience recueillies en Afrique et les enseignements tirés de l'élaboration du Plan directeur de l'Union africaine pour la réforme du secteur de la sécurité, qui a été adopté par les chefs d'État et de gouvernement africains lors du Sommet de janvier 2013.

Par ailleurs, l'Équipe spéciale interinstitutions pour la réforme du secteur de la sécurité a établi sa première série de cinq notes d'orientation techniques intégrées sur la réforme du secteur de la sécurité, lancée en décembre 2012. Certains des éléments fondamentaux qui figurent dans les notes d'orientation techniques intégrées serviront de base à mon analyse globale de la réforme du secteur de la sécurité.

Afin de donner au Conseil de sécurité un aperçu général des éléments en plein essor relevés dans la déclaration du Président susmentionnée et compte tenu de la nécessité de procéder à des consultations plus approfondies dans le cadre des travaux de l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies sur la réforme du secteur de la sécurité et de ses homologues sur le terrain, mon rapport au Conseil devrait en principe être publié d'ici au 30 septembre 2013. Je demande donc très respectueusement un report d'échéance. Le Secrétariat serait disposé à faire au Conseil le point de la situation à une date convenue d'un commun accord avant l'échéance révisée.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **BAN** Ki-moon
